

Charleroi, le 29 mars 2020

Chers parents,

Encore une fois, MERCI d'avoir pris les dispositions nécessaires afin de respecter les mesures relatives à la suspension des cours et au confinement prises par les autorités fédérales pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Suite au Conseil national de Sécurité de ce 27 mars ainsi qu'à la parution de la circulaire de la Ministre de l'Enseignement ce 28 mars, voici les modalités concernant [l'organisation des garderies pendant les vacances de printemps.](#)

Selon la procédure en vigueur, j'en appelle chaque parent à la responsabilité de chacun à essayer de trouver toute alternative de garde permettant d'éviter la présence des enfants en collectivité. L'accueil des enfants dans les écoles sera en principe maintenu pendant les vacances de printemps.

**Chaque parent est invité à signaler ses intentions concernant l'accueil de son/ses enfant(s) pendant les vacances de printemps, par écrit, via un formulaire en ligne disponible sur [www.arv.be](http://www.arv.be), page d'accueil, pour le mardi 31 mars à 15h00 au plus tard.**

Je vous invite – encore une fois – à consulter régulièrement notre site internet [www.arv.be](http://www.arv.be) et consulter vos e-mails (via APSchool). Si vous éprouvez une quelconque difficulté ou si vous encore des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 071/32.07.02.

La solidarité est l'affaire de tous dans cette crise sanitaire, soyons créatifs dans le confinement en prenant soin de vous et de vos proches. Merci pour votre compréhension et précieuse collaboration.

V. LENNAERTZ - Directrice f.f.